

# BRUXELLES PATRIMOINES

be style  
be heritage  
be .brussels 

Numéro spécial  
Journées du Patrimoine  
Région de Bruxelles-Capitale  
Septembre 2016 | N° 19-20

Dossier RECYCLAGE DES STYLES



DOSSIER

## VARIATIONS AUTOUR D'UN STYLE

### LA RUE ROYALE ET LE NÉOCLASSICISME

**CHRISTOPHE LOIR**  
PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ LIBRE  
DE BRUXELLES



Salon de l'hôtel Errera  
(© KIK-IRPA, Bruxelles).

*PERCÉE À LA FIN DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE, DANS LE CADRE DE L'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER ROYAL, LA RUE ROYALE MARQUE L'ENTRÉE DU NÉOCLASSICISME À BRUXELLES. Ce style inspiré de l'Antiquité règne toujours de façon prépondérante lors des prolongements de la rue Royale, de la place de Louvain à la porte de Schaerbeek (1822), puis de cette dernière à la place de la Reine (1828) sur les territoires de Schaerbeek et de Saint-Josse-ten-Noode. Durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'aménagement de la place du Congrès, l'édification d'une église sur la place de la Reine, la reconstruction d'une partie des immeubles dans le cadre de l'assainissement du quartier Notre-Dame-aux-Neiges et la modernisation ponctuelle de maisons néoclassiques par des particuliers, s'accompagnent d'une diversification des sources d'inspiration artistique.*

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la rue Royale est l'une, si pas la plus prestigieuse des artères bruxelloises (fig. 1 et 2). Les auteurs de guides de voyage rivalisent de superlatifs pour la décrire. À titre d'exemple, Frédéric Gautier écrit, en 1827, qu'elle « peut rivaliser avec les belles rues des grandes capitales de l'Europe »<sup>1</sup>. Dans les fameux guides d'Alphonse Joanne, ce dernier souligne qu'elle est « la plus large et la plus monumentale de la ville »<sup>2</sup>.

Fruit de différentes « strates » architecturales et urbanistiques, la rue Royale offre un échantillon varié de l'architecture des styles historiques, de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle. Le long de ses 2 km, elle possède des exemples significatifs d'architecture à la fois néoclassique, néo-Renaissance et éclectique qui sont l'œuvre de plusieurs architectes célèbres : Barnabé Guimard y introduit le néoclassicisme à la française à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Tilman-François Suys teinte ce néoclassicisme de néo-Renaissance dans les années 1830,

Jean-Pierre Cluysenaar, Joseph Poelaert, Henri Van Overstraeten et Antoine Mennessier diversifient les styles historiques au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, et au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, Paul Hankar et Paul Hamesse modernisent certains des immeubles en y introduisant le style Art nouveau.

.....

### **LE NÉOCLASSICISME ET LA RÉINTERPRÉTATION DE L'ANTIQUITÉ**

Durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, de nouvelles fouilles archéologiques (Herculanum, Pompéi), le développement des voyages en Italie (Grand Tour) et la diffusion de nombreux ouvrages sur l'Antiquité (par exemple le *Recueil d'antiquités* du comte de Caylus), suscitent un vif intérêt et remettent au goût du jour la culture antique classique (gréco-romaine) qui influencera dès lors l'architecture, la peinture, la sculpture et les arts décoratifs. Dans le domaine architectural, le néoclassicisme, qui se développe à

partir des années 1760 et succède à l'architecture baroque et rococo, s'inspirera des formes et des proportions de l'architecture gréco-romaine. Il inaugurerà la vogue des styles historiques.

À Bruxelles, le néoclassicisme se diffuse lors de l'aménagement de la place des Martyrs (1774-1776) et du quartier Royal (1775-1785), dont le premier tronçon de la rue Royale est une des composantes. Dans le quartier Royal, l'Antiquité est omniprésente, en particulier avec la perspective de la place Royale, les statues décorant le parc, ainsi que l'architecture des façades et la décoration intérieure des hôtels aristocratiques qui y sont édifiés.

La place Royale, à partir de laquelle s'articule la rue Royale, offre sans doute l'exemple le plus abouti d'influence antique dans l'espace public. À l'époque, la perspective monumentale, depuis la rue Montagne de la Cour, met en scène un *imperator romain* devant un temple à l'antique.





**Fig. 1**

Le plan de Craan témoigne de la situation de la rue Royale alors qu'elle vient d'être prolongée jusqu'à la place de la Reine, 1835 (© AVB).

Plusieurs éléments à l'antique se retrouvent également dans l'architecture des édifices longeant la rue Royale, tel le fronton triangulaire qui est généralement utilisé pour souligner la monumentalité, voire la hiérarchie, de certains édifices. Déjà présent sur la façade du Palais de Charles de Lorraine, à la place des Martyrs et à la place Royale (au-dessus de la colonnade de l'église), il se multiplie sur les immeubles résidentiels de la rue Royale dont les façades sont parfois couronnées, au centre de la composition, d'un fronton triangulaire continu s'étalant sur trois travées (ancien hôtel Errera, rue Royale 14) voire cinq travées (ancien hôtel de Ligne, rue Royale 72). Ces deux derniers hôtels aristocratiques sont édifiés à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle sur les plans de l'architecte Barnabé Guimard, chargé plus globalement de l'aménagement du quartier Royal. Le couronnement par un large fronton triangulaire de trois travées continue à être utilisé à diverses reprises tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et sur l'ensemble de la rue Royale.



**Fig. 2**

Vue aérienne de Bruxelles vers 1850, détail (© AVB).



**Fig. 3**  
Rue Royale 310-314, Saint-Josse-ten-Noode (A. de Ville de Goyet, 2016 © SPRB).

On en trouve par exemple aux 310-314 (datant de 1841) [fig. 3], aux 11-13 (datant de 1874-1876) et aux 25-27 (datant de 1877). Sur les immeubles moins imposants (plus étroits), ce sont parfois des frontons d'une travée qui sont utilisés (par exemple rue Royale 286 et 290). Mais pour la plupart des façades néoclassiques, souvent très sobres, les références antiques se résument aux éléments décoratifs de l'entablement (particulièrement les corniches denticulées) et aux principes généraux de composition de l'architecture antique (régularité, symétrie, proportion) [fig. 4].

Au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, l'influence de l'Antiquité s'exprime généralement de manière plus explicite encore dans la décoration intérieure. Les riches décors de l'hôtel Errera et de l'hôtel de Ligne en témoignent encore aujourd'hui<sup>3</sup>. Ils sont en partie inspirés par les fresques mises au jour suite à la redécouverte des sites d'Herculanum (1711) et de Pompéi (1748).



**Fig. 4**  
Rue Royale 253-261, Schaerbeek. Exemple d'enfilade d'immeubles néoclassiques avec cinq maisons bourgeoises édifiées entre 1867 et 1876 (A. de Ville de Goyet, 2016 © SPRB).

L'Antiquité n'est pas seulement présente sur les façades ou dans les intérieurs des demeures, elle s'exprime aussi dans l'espace public avec la statuaire. C'est tout particulièrement le cas au parc Royal, premier parc public bruxellois, qui longe le premier tronçon de la rue Royale (fig. 5). Il offre l'occasion, aux promeneurs, grâce à soixantaine de sculptures, de croiser des figures de la mythologie antique ou de l'histoire gréco-romaine dont certaines sont des copies d'antiques célèbres, tels l'*Apollon du Belvédère*, dont l'original était conservé dans les collections du Vatican depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle, et l'*Apollino* (également appelé *Petit Apollon* ou *Apollon de Médicis*) conservé à la Galerie des Offices depuis 1769 dont le parc conserve la copie, réalisée vers 1770, par le sculpteur François-Joseph Janssens, à l'occasion de son voyage en Italie. On découvre également, au gré de la promenade au parc, les statues de Thétis et de Léda, de Lucrèce, d'Alexandre le Grand, de Cléopâtre, de Mercure, de Diane, de Narcisse, de Méléagre, d'Adonis, de Flore,

de Pomone ou de Vénus. Autour du rond-point du parc, centre symbolique du parc, trônent les bustes de douze empereurs romains<sup>4</sup> (fig. 6a, 6b et 6c).

### LE RECYCLAGE D'UNE PLACE PANORAMIQUE EN PLACE COMMÉMORATIVE OU LE DIALOGUE ENTRE LE NÉOCLASSICISME ET LES AUTRES STYLES HISTORIQUES

À partir des années 1830, l'Antiquité n'est plus unanimement considérée comme le modèle indépassable. C'est la fin de la prépondérance du néoclassicisme. Les sources d'inspiration se diversifient et d'autres styles historiques sont « recyclés ». La période est marquée de manière générale par un vif intérêt pour le passé, notamment en lien avec l'affirmation du sentiment national suite à l'indépendance de la Belgique. C'est dans ce contexte que sont d'ailleurs établies la Commission royale d'Histoire (1834) – dont la mission est de rechercher, d'étudier et d'éditer les sources historiques de l'histoire de Belgique – et la Commission royale des Monuments (1835) chargée de protéger le patrimoine monumental du pays.

La diversification des styles historiques va s'exprimer précocement le long de la prestigieuse rue Royale, tout particulièrement à hauteur de la place des Panoramas, tant au moment de sa création que lors de la transformation de cette place panoramique en place commémorative (actuelle place du Congrès).

La façade construite en 1824 pour la maison et les ateliers du célèbre peintre François-Joseph Navez (démolis), à hauteur de la place des Panoramas, est probablement la première à se singulariser sur la



Fig. 5

La rue Royale à hauteur de l'entrée du Parc Royal. Carte postale, début du XX<sup>e</sup> siècle (coll. Belfius Banque-Académie royale de Belgique © ARB-SPRB).

rue Royale, et ce, en s'inspirant de la Renaissance italienne (colonnes, statues, bas-reliefs)<sup>5</sup>. Pour concevoir cette façade, Navez fait appel à deux architectes: le parisien Alexandre Bénard et Tilman-François Suys. C'est le projet de ce dernier qui sera finalement réalisé. Les échanges entre Navez et l'administration communale pour faire approuver ses plans, montrent la difficulté pour les particuliers de s'affranchir des contraintes urbanistiques imposées par les permis de bâtir, particulièrement en ce qui concerne la hauteur ou la limitation stricte des saillies. Suys justifie l'originalité de son projet par le fait que «c'est l'habitation d'un artiste, mais non pas d'un paisible rentier»<sup>6</sup>. Mais l'administration la trouve «disparate», ce qui offusque Suys: «Qu'entendent-ils par disparate? S'élever un peu plus haut que les voisins, serait-ce un disparate à leurs yeux? Il me semble que cela ne peut que couper la monotonie des lignes... basta basta, c'est battre la tête contre le mur que de vouloir les faire entendre raison. Tâchons de les contenter autant que possible»<sup>7</sup>.

Navez trouve un compromis qui lui permet tout de même d'élever une façade qui se distingue des autres maisons néoclassiques. C'est un cas exemplaire, à tel point qu'il est mentionné lorsque, dans le cadre des débats sur la Loi communale en 1835, la question du permis de bâtir est traitée. Le député Desmanet de Biesme y fait référence pour justifier que les contraintes des permis de bâtir doivent être limitées: «Il me semble que quand les particuliers n'empiètent pas sur la voie publique, on devrait leur permettre de suivre leur fantaisie. J'en citerai un exemple. M. Navez, peintre, a fait construire dans la rue Royale sa maison à la manière italienne»<sup>8</sup>.

C'est aussi au niveau de la place des Panoramas (rue Royale 79-81), qu'en 1840, le jeune et ambitieux Cluysenaar, alors qu'il travaille à la réalisation des Galeries royales Saint-Hubert (en style néo-Renaissance), édifie un vaste immeuble se distinguant à nouveau par son originalité (fig. 7). Il s'agit, à l'origine, d'un ensemble de trois habitations (celle de droite a été démolie lors du per-

cement de la rue du Congrès) qui tranche par sa composition (caves hautes et portes au niveau de celles-ci) et l'abondance de la décoration, en particulier la superposition des trois ordres classiques avec des colonnes engagées (dorique au rez-de-chaussée, ionique au bel-étage, corinthien au second étage). La comparaison avec la façade néoclassique traditionnelle de l'hôtel voisin, au n°83, permet, aujourd'hui encore, d'apprécier l'originalité de l'hôtel de Cluysenaar.

La place des Panoramas est un lieu suscitant, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, une vive émulation architecturale. Outre les initiatives individuelles de Navez et Cluysenaar, trois projets de plus grande envergure vont profondément transformer cet espace: le projet de liaison entre le haut et le bas de la ville par les bas-fonds situés en contrebas de la rue Royale, celui de transformation de la place des Panoramas en lieu de commémoration de la création du jeune État belge, et celui de construction de deux immeubles à l'angle de la rue Royale et des côtés méridionaux





**Fig. 6a**  
Apollon, copie de l'Apollon de Médicis par François-Joseph Janssens vers 1770, Parc Royal (© B. Cauderlier).



**Fig. 6b**  
Diane, parc Royal, Bruxelles (© SPRB).



**Fig. 6c**  
Les bustes des empereurs romains autour du rond-point du parc Royal, Bruxelles (© SPRB).

et septentrionaux de la nouvelle place. Plusieurs années de débats et de polémiques, de projets et de concours, aboutissent à la réalisation d'un escalier monumental et d'un marché couvert à l'emplacement des bas-fonds par Cluysenaar (1848-1857, détruits), à l'élévation de deux hôtels symétriques en style éclectique à dominante néo-Renaissance par Poelaert (1850-1852), et à l'érection, par le même Poelaert assisté de plusieurs sculpteurs, de la colonne du Congrès (inaugurée en 1859), elle-même inspirée des colonnes commémoratives antiques, en particulier la colonne Trajane de Rome. Notons que les références à l'Antiquité se limitent ici à la colonne, tandis que la statue du souverain Léopold I<sup>er</sup>, placée au sommet et sculptée par Guillaume Geefs, n'arbore plus, comme celle de Charles de Lorraine un demi-siècle plus tôt, des habits et attributs antiques.

Les deux hôtels de Poelaert encadrant la colonne du Congrès sont particulièrement révélateurs du recyclage des styles pour la typologie des palais et des réactions

que ce renouvellement stylistique a suscitées. Dans les années 1840, plusieurs architectes s'inspirent des palais de la Renaissance italienne (par exemple par la forme rectangulaire de l'édifice, les frontons courbes du bel étage, le chaînage d'angle, la corniche particulièrement saillante, la balustrade en attique, etc.), notamment dans le quartier Léopold, alors en chantier. Le néoclassicisme se teinte alors progressivement de néo-Renaissance, comme les hôtels de la place du Congrès qui comportent quelques éléments inspirés à la fois de la Renaissance italienne et française, créant une «architecture hybride» qui déconcerte certains contemporains ou les enthousiasme, comme l'auteur d'un article du *Journal belge de l'Architecture* qui défend ce style «hybride» des hôtels de Poelaert: «Il serait difficile de préciser le style auquel appartient cette architecture; grave défaut pour ceux de ces archéologues qui contraindraient volontiers nos artistes à se conformer servilement aux moindres détails de l'un ou de l'autre des styles qu'ils

ont définis, et qu'ils ont horreur de ce qu'ils appellent une architecture hybride. Ainsi, ces savants observeraient que, tandis que l'étude générale des profils, la balustrade de couronnement, etc., appartient à la Renaissance italienne, le galbe des consoles, la balustrade à entrelas [*sic*] du balcon, etc., sont de la Renaissance française. Quel que soit notre respect pour les modèles de l'art, nous ne saurions approuver une critique aussi absolue; si l'on a dit avec raison que: choix de pensées est invention, on peut dire qu'il y a du génie à composer d'éléments divers un ensemble satisfaisant»<sup>9</sup>.

.....

## RENOUVELLEMENT STYLISTIQUE DE L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE: L'ÉGLISE SAINTE-MARIE

L'urbanisation des faubourgs, à partir des années 1840, entraîne la création de nouvelles paroisses et la construction d'églises qui témoignent de la diversité des sources d'inspiration au milieu du



Fig. 7

Rue Royale 79-81 et 83, Bruxelles [arch. Jean-Pierre Cluysenaar, 1840] (A. de Ville de Goyet, 2016 © SPRB).

XIX<sup>e</sup> siècle ; par exemple l'église néo-classique Saints-Jean-et-Nicolas à Schaerbeek par J.P.J. Peeters (1847-1849) (fig. 8), l'église Saint-Joseph en néo-Renaissance italienne dans le quartier Léopold, édifiée par Tilman-François Suys (1842-1849), ou l'église Saint-Boniface à Ixelles en style néogothique flamboyant par Joseph Jonas Dumont (1846-1849).

L'église Sainte-Marie, édifiée place de la Reine, s'intègre dans ce contexte de renouvellement stylistique de l'architecture religieuse dans les faubourgs, mais elle se distingue par l'enjeu symbolique fort dû à sa situation stratégique, au bout de la perspective monumentale de la plus prestigieuse artère de la capitale : la rue Royale (fig. 9). Sa construction, qui sera longue et complexe, débute en 1847. Cette église constitue un exemple précoce d'architecture religieuse éclectique, ce qui permet notamment de concilier les différentes sensibilités politiques<sup>10</sup>. Son architecte, Henri Louis Désiré Van Overstraeten, y combine le néo-roman, le néo-byzantin, le néogothique, le néo-Renaissance avec une dominante néo-byzantine (fig. 10). Il défend ses choix esthétiques dans un livre posthume édité en 1850, *Architectonographie des*

*Temples chrétiens*. Notons que cet édifice remet à l'honneur les matériaux bruts (ici le calcaire gréseux et la pierre bleue) et, en cela, annonce la disparition progressive de l'architecture enduite, caractéristique du néoclassicisme dont les façades sont systématiquement recouvertes d'un enduit de mortier de chaux peint ensuite à l'huile avec une couleur claire rappelant celle de la pierre de France

### L'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER NOTRE-DAME-AUX-NEIGES ET L'AFFIRMATION DE L'ÉCLECTISME

L'assainissement du quartier Notre-Dame-aux-Neiges, dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle (l'expropriation débute en 1875), entraîne la reconstruction de nombreux immeubles de la rue Royale, ceux jouxtant le nouveau quartier, le long du deuxième tronçon (côté impair). Cette opération renforce encore la diversité stylistique de la rue Royale par le remplacement des premiers immeubles néoclassiques par des édifices éclectiques. L'éclectisme, alors très en vogue, se différencie du néoclassicisme, non seulement par la diversité des sources d'inspiration, mais aussi

par l'abondance de la décoration, la polychromie des matériaux et la tendance à singulariser chacune des façades. Toutefois, les architectes arrivent généralement à intégrer ce nouveau style au paysage urbain néo-classique existant en assurant, par exemple, une transition subtile. Les immeubles réalisés rue Royale entre 1874 et 1876 par l'architecte Antoine Mennessier, concepteur du nouveau quartier Notre-Dame-aux-Neiges, sont, à ce titre, exemplaires. À l'angle de la rue de l'Enseignement et de la rue Royale (n<sup>os</sup> 11-13), il transforme des immeubles néoclassiques datant de la période hollandaise sans en modifier fondamentalement le style. Certes, la décoration est plus abondante (par exemple par la présence de pilastres monumentaux), mais l'usage de l'enduit, la présence d'un vocabulaire antique (notamment le fronton triangulaire avec mutules et denticules couronnant les trois travées axiales sur la rue Royale), permettent à cet immeuble visible depuis le premier tronçon de l'artère, de s'intégrer harmonieusement à l'architecture initiale de la rue Royale. Après cet immeuble de transition, les styles se diversifient. Aux n<sup>os</sup> 25-27, Mennessier opte encore pour la façade enduite et le fronton triangulaire, mais il ajoute, sur trois travées et deux étages, un imposant oriel en bois en style néo-Renaissance flamande. Quant à l'immeuble situé aux n<sup>os</sup> 17-19, il s'agit d'une maison éclectique richement décorée évoquant surtout la Renaissance italienne et flamande et qui, par l'usage apparent de la brique et de la pierre blanche, rompt avec l'architecture enduite.

### LES MAISONS DE CAMPAGNES

Durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs propriétaires se font construire des maisons de campagne aux abords de la ville, dans



les faubourgs encore peu urbanisés, ce qui leur permet d'aménager des jardins et des dépendances. Ainsi, vers 1835, le marquis de Cazeaux fait appel à Tilman-François Suys pour édifier un pavillon le long du dernier tronçon encore peu urbanisé de la rue Royale, sur le territoire de Saint-Josse-ten-Noode (à hauteur des n<sup>os</sup> 292-298), juste après le Jardin botanique, qui vient d'être édifié par le même Suys. Ce pavillon, à plan central avec péristyle en façade principale, est un exemple précoce (1835), et vite renommé, de néo-Renaissance italienne à Bruxelles. Il s'inspire des villas palladiennes du XVI<sup>e</sup> siècle, en particulier de la *Villa Rotonda* (située près de Vicence, en Vénétie) (fig. 11). L'architecte Auguste Castermans reprend d'ailleurs cet édifice dans son album de planches *Parallèle des maisons de Bruxelles et des principales villes de la Belgique construites depuis 1830 jusqu'à nos jours*, édité à partir de 1852.

La rapide urbanisation des faubourgs à partir des années 1840 transforme l'environnement jusque-là rural de ces récentes maisons de campagne



**Fig. 8**  
Perspective de la rue de la Fraternité vers l'église Saints-Jean-et-Nicolas, Schaerbeek (A. de Ville de Goyet, 2016 © SPRB).



**Fig. 10**  
Église royale Sainte Marie, place de la Reine, Schaerbeek (A. de Ville de Goyet, 2005 © SPRB).



**Fig. 9**  
Rue Royale, avec perspective vers l'église royale Sainte-Marie. Carte postale, début du XX<sup>e</sup> siècle (coll. Belfius Banque-Académie royale de Belgique © ARB-SPRB).

**FRANÇOIS LORENT, *Vue de la place Royale, 1778* (Musée de la Ville de Bruxelles)**

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en arrivant à la place Royale par la rue Montagne de la Cour, le passant découvrait un paysage évoquant l'Antiquité avec la statue du gouverneur général Charles de Lorraine, en *imperator romain*, c'est-à-dire en chef d'armée, portant le *thorax* (cuirasse de cuir ou bronze moulée sur le buste), un *paludamentum* (manteau que portait l'*imperator* vainqueur), un ceinturon auquel est suspendu un glaive, un *pteryges* (tablier en cuir découpé

en bandes verticales) et des *caligae* (sandales). Cette statue est placée au milieu de la place Royale, devant la façade de l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg qui, elle, évoque un temple antique avec son imposant portique à colonnes (le premier à Bruxelles) composé de six colonnes corinthiennes monumentales supportant un fronton triangulaire. Le portique est couvert d'une voûte en berceau ornée de caissons et de rosaces. Quant aux quatre portiques

à trois arches fermant les angles de la place, ils évoquent, sur un mode mineur, les arcs de triomphe romains. Le revers du portique donnant sur l'ancienne rue de la Cour (actuelle rue du Musée) est celui qui arbore le plus de motifs à l'antique : la baie centrale est flanquée de deux colonnes doriques cannelées supportant un entablement classique avec mutules, triglyphes, gouttes et métopes à rosettes dans la frise.



Vue de la place Royale, Bruxelles. Dessin de François Lorent, 1778 [© MVB].

**LE VOCABULAIRE ANTIQUE**

Le Jardin botanique (1826-1829), édifié par T.-F. Suys et P.-F. Gineste à l'angle de la rue Royale et des boulevards extérieurs, est un exemple remarquable d'utilisation du vocabulaire antique dans le cadre d'une nouvelle typologie architecturale utilisant des matériaux et des techniques modernes (fer et verre pour les verrières). La rotonde centrale (petit temple circulaire) est composée d'une colonnade de seize colonnes à chapiteau ionique, tandis que les deux pavillons latéraux comportent eux, chacun, six colonnes du même type. Le tout est couronné par une frise d'entablement et une corniche à mutules. Le portique, donnant

accès à cet établissement depuis la rue Royale et formé de trois arcades en plein cintre, est conçu par Suys dans le cadre des agrandissements réalisés

dans les années 1840-1850. Il présente, lui, quatre colonnes engagées, toujours à chapiteau ionique, complétées, aux angles, par un pilastre du même ordre.

Portique du Jardin botanique donnant accès à la rue Royale (A. de Ville de Goyet, 2016 © SPRB).





## LA DÉCORATION INTÉRIÈRE NÉOCLASSIQUE

La décoration intérieure de l'hôtel Errera et de l'hôtel de Ligne compte parmi les plus intéressants exemples néoclassiques. On trouve des motifs empruntés aux grotesques et aux peintures murales pompéiennes à l'hôtel de Ligne, dans les peintures murales des salons d'apparat du premier étage; peintures qui ont probablement été réalisées sous la période hollandaise. Il s'agit d'un ensemble de sept pièces, d'ailleurs appelées «salons pompéiens», qui comptent des peintures décoratives en trompe-l'œil ainsi que des allégories et scènes mythologiques reliées par des grotesques. On peut y voir des tableaux représentant la guerre de Troie, les Muses, ou le triomphe de Neptune. À l'hôtel Errera aussi, au deuxième étage, des motifs ornementaux sont inspirés par les fresques pompéiennes. En outre, dans la plupart de ses salons, l'hôtel Errera conserve de très riches décors sculptés à l'antique (colonnes, rosaces, médaillons, guirlandes de feuillages, fruits et fleurs, festons, modillons, pilastres, triglyphes, gouttes, etc.) dont des motifs inspirés des objets trouvés lors des fouilles de sites antiques : brûle-parfum, cornes d'abondance, vases, urnes, trépièdes, sarcophages, autels, lyres, masques, thyrses, flèches, faisceaux, carquois, trophées, torches, etc. Enfin, cet hôtel compte plusieurs peintures dont l'iconographie est tirée de la mythologie antique (principalement des scènes avec Apollon, Dionysos et Eros).



Le salon des miroirs de l'hôtel Errera (© KIK-IRPA, Bruxelles).

Le salon jaune de l'hôtel de Ligne (A. de Ville de Goyet, 2016 © SPRB).



qui sont, dès lors, «recyclées». Le pavillon Cazeaux est ainsi démoli en 1868. L'ensemble de l'îlot est remembré et divisé en parcelles et la villa de campagne entourée de jardins fait place à des maisons urbaines mitoyennes édifiées par l'architecte Antoine Mennessier qui, à nouveau, fait dialoguer le style néo-classique et les autres styles historiques. Un double hôtel de maître de sept travées en style néo-renaissant (n<sup>os</sup> 294-296, ancien hôtel de Mesnil dit hôtel Puccini) (fig. 12) est, en effet, flanqué de part et d'autre d'une maison bourgeoise néoclassique de trois travées, toutes deux originellement identiques (n<sup>os</sup> 292 et 298). Cet ensemble témoigne également du recyclage de matériaux puisque Mennessier emploie certains éléments de l'ancien pavillon Cazeaux : les cinq fenêtres à tabernacle avec colonnes à chapiteau corinthien supportant un fronton triangulaire du bel étage et la balustrade continue en pierre de taille au niveau de l'attique. Les deux maisons bourgeoises, à l'origine identiques, ont évolué différemment : au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, le balcon de la façade du n<sup>o</sup>292 est remplacé par une logette et le même immeuble est exhausé d'un niveau (fig. 13).

### RHABILLAGES, REMANIEMENTS, RECONSTRUCTIONS D'IMMEUBLES NÉOCLASSIQUES

Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, parfois à peine une ou deux générations après leur construction par les propriétaires initiaux, les immeubles de la rue Royale sont transformés, modernisés, «recyclés», pour répondre à l'évolution du goût, aux nouveaux usages ou à la pression démographique. Ils peuvent ainsi faire l'objet d'un rhabillage de façade (renouvellement de la décoration, ajout d'un balcon ou d'une logette, etc.), d'un

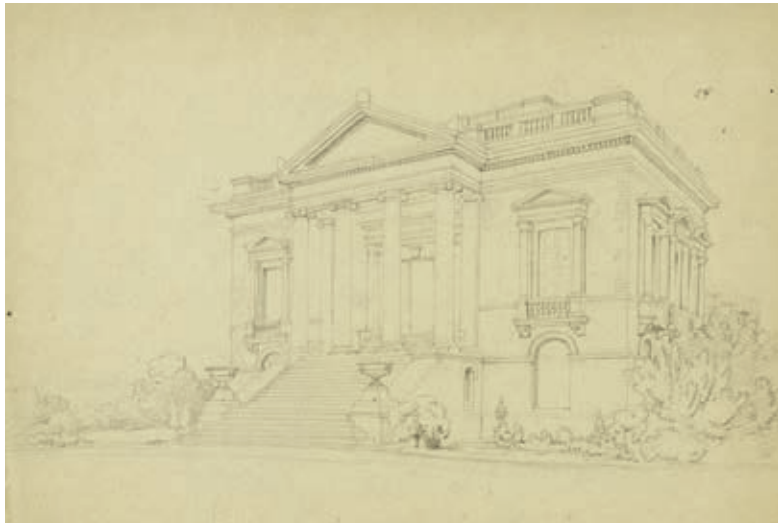


Fig. 11  
Le pavillon Cazeaux, vers 1835, selon les plans de T.F. Suys (© AVB).

remaniement plus profond (surélévation des parties hautes tendant à augmenter l'espace intérieur, aménagement d'une devanture commerciale au rez-de-chaussée), voire d'une reconstruction complète. Parmi les éléments de rhabillage de façade, l'ajout, au niveau du bel étage, d'une logette (ouvrage en surplomb de plan rectangulaire entièrement clos, souvent surmonté d'un balcon) est fréquente au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Les exemples sont nombreux rue Royale, notamment aux n<sup>os</sup> 233-235, deux hôtels de maître édifiés dans les années 1830 qui sont, dans les années 1890, exhausés d'un étage et dotés chacun d'une logette surmontée d'un balcon (fig. 14).

Si la plupart des rhabillages et remaniements apportent une touche éclectique aux façades néoclassiques, certains intègrent plutôt l'Art nouveau. C'est le cas de l'immeuble sis rue Royale 13 auquel l'architecte Paul Hankar adjoint une devanture commerciale Art nouveau en 1896, et de l'ancien hôtel Cohn-Donnay (aujourd'hui brasserie-restaurant *De Ultieme Hallucinatie*) que l'architecte

Paul Hamesse remanie profondément en 1904, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, notamment en ajoutant sur la façade néoclassique conservée, une logette Art nouveau surmontée d'un balcon en ferronnerie dans le même style.

Il est intéressant de noter que la majorité des rhabillages et remaniements effectués au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle préservent une certaine homogénéité aux façades néoclassiques et ce, grâce à la conservation de l'enduit et le respect de la composition néoclassique. L'évolution de certaines demeures est plus complexe et moins homogène, notamment dans les cas de division tel le vaste hôtel de maître néoclassique sis aux n<sup>os</sup> 300-302 de la rue Royale qui, après avoir été exhausé d'un demi-étage, est divisé en deux habitations distinctes dont l'évolution différenciera. Seule la façade du n<sup>o</sup> 300 fera l'objet d'un renouvellement du décor des baies et l'ajout d'un balcon axial, ce qui aura pour conséquence d'altérer la cohérence et la lisibilité de l'ensemble. L'ancien hôtel Boël (rue Royale n<sup>o</sup> 288) est, quant à lui, un bel exemple de reconstruction complète,





**Fig. 12**  
Ancien hôtel de Mesnil, dit hôtel Puccini, rue Royale 294-296, Saint-Josse-ten-Noode (A. de Ville de Goyet, 2016 © SPRB).



**Fig. 13**  
Rue Royale 286-298, Saint-Josse-ten-Noode. Enfilade des immeubles sur l'ancienne parcelle du pavillon Cazeaux (A. de Ville de Goyet, 2016 © SPRB).



**Fig. 14**  
Rue Royale 233-235, Saint-Josse-ten-Noode (A. de Ville de Goyet, 2016 © SPRB).

en 1913, en style éclectique (dominante néo-Louis XVI en façade antérieure et néo-Renaissance flamande en façade postérieure) d'un hôtel de maître néoclassique qui avait été élevé 50 ans plus tôt, en 1863.

## DIVERSITÉ DES STYLES ET UNITÉ DE L'ESPACE URBAIN

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, malgré la diversité des styles, l'espace urbain présente une remarquable homogénéité d'ensemble conférée par différents éléments qui participent aussi à la constitution de son identité.

Premièrement, les interventions successives ont souvent été réalisées avec un certain sens de la transition, tel Mennessier insérant subtilement le style éclectique. Ensuite, au-delà de la diversité stylistique, le bâti présente des similitudes typologiques. Aux deux extrémités, l'église éclectique Sainte-Marie dialogue avec l'église à l'antique Saint-Jacques-sur-Coudenberg (à laquelle Suys ajoute un nouveau couronnement en 1849 afin que l'édifice soit visible depuis la perspective de la

rue Royale). Tout au long de l'artère, dominant les demeures prestigieuses : les palais néo-Renaissance de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle répondent aux premiers hôtels aristocratiques néoclassiques de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Des monuments commémoratifs jalonnent également cette artère, de Charles de Lorraine en *imperator romain* à Léopold I<sup>er</sup> en habits contemporains au sommet de la colonne du Congrès, en passant par la statue du général Belliard (à l'angle de la rue Baron Horta) (fig. 15).

Plus encore que l'architecture, ce sont les caractéristiques urbanistiques de l'artère qui unifient l'ensemble. Bien que percée en trois phases successives sur les territoires de trois communes, la rue Royale, appliquant les règles urbanistiques néoclassiques, offre un tracé rectiligne où sur une longueur de 2 km, toutes les façades sont parfaitement alignées, ce qui en fait alors la plus longue perspective urbaine de Bruxelles. Notons que, signe d'une nouvelle sensibilité au paysage, l'artère est ponctuée d'échappées et de panoramas vers le bas de la ville : à hauteur de la rue Belle-Vue (actuelle place des Palais),

de la place des Panoramas (actuelle place des Congrès), du Jardin botanique et, à l'origine, de la place de la Reine qui était dénommée place du Beau Site. Le profil de la voirie, d'une largeur de 20 m, reste lui aussi identique tout au long des 2 km avec une chaussée bordée de trottoirs (les premiers construits à Bruxelles). La rue Royale est avant tout une opération urbanistique structurant l'espace urbain dans lequel vont ensuite s'épanouir les styles historiques tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, du néoclassicisme à l'éclectisme. Cette unité urbanistique est encore renforcée par l'appellation officielle de l'artère et des espaces environnants. En 1851, les différences d'appellation pour chacun des tronçons (rue Royale, rue Royale Neuve, rue Royale Extérieure) sont supprimées au profit de l'appellation unique « rue Royale ». Cette mesure est encore renforcée, au même moment, par la décision des autorités communales de Bruxelles, de Saint-Josse-ten-Noode et de Schaerbeek d'opter pour la continuité de la numérotation des maisons, de la place Royale à la place de la Reine. Quant aux odonymes des deux places situées aux

extrémités de l'artère – place Royale et place de la Reine – ils permettent à la fois de se répondre, d'affirmer leur lien intrinsèque avec la rue Royale et de renforcer le prestige du lieu par les références à la royauté. Au-delà de la place de la Reine, deux nouvelles artères présentent encore des dénominations du même type, indiquant ainsi leur lien avec la rue Royale. La première, la rue des Palais, forme une nouvelle section du futur tracé Royal vers Laeken qui réunit les deux résidences royales (tracé constitué dans son ensemble par la rue Royale, la rue des Palais et l'avenue de la Reine). La seconde, la rue Royale Sainte-Marie, est, elle, percée à travers le territoire de Schaerbeek, parfaitement dans l'axe de la rue Royale, avec des caractéristiques urbanistiques identiques (largeur, profil de voirie) et une évolution stylistique comparable (premier tronçon néoclassique suivi de prolongements viaires où s'exprimeront d'autres styles historiques) (fig. 16).

Enfin, l'homogénéité et l'identité de la rue Royale sont également renforcées par les pratiques qui s'y développent. Au XIX<sup>e</sup> siècle, cette artère est un haut-lieu de promenade mondaine, à pied ou en attelage, qui permet de relier le parc Royal, les boulevards extérieurs et le Jardin botanique. Cette déambulation se double du passage fréquent de la famille royale qui emprunte la rue Royale pour relier son palais bruxellois au château de Laeken.

Outre les façades témoignant du recyclage des styles historiques depuis le néoclassicisme, la rue Royale offre donc un paysage urbain complexe et cohérent qui témoigne à la fois de l'architecture, de l'urbanisme et des pratiques du long XIX<sup>e</sup> siècle.



Fig. 15

Vue depuis l'allée du parc vers la statue du général Belliard. Lithographie. Extrait de DE SMEDT, B., *Le Parc de Bruxelles ancien et moderne*, Bruxelles, 1847 (coll. privée).



Fig. 16

Porte de Schaerbeek avec perspective sur la rue Royale en direction de l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg. Lithographie du début du XIX<sup>e</sup> siècle (coll. privée).



---

## BIBLIOGRAPHIE

*Inventaires du patrimoine architectural* (Bruxelles, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek)

ROGGEMANS, M.-L. (éd.), *Tracé royal. Quelques réflexions à propos d'art urbain*, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 1995.

VANDENDAELE, R. (éd.), *Poelaert et son temps*, Crédit Communal, Bruxelles, 1980.

---

## NOTES

1. GAUTIER, F., *Le nouveau Conducteur dans Bruxelles et ses environs*, 2<sup>e</sup> édition, C.J. De Mat et H. Remy, Bruxelles, 1827, p. 150.
2. JOANNE, A., *Guide du voyageur en Europe*, 2<sup>e</sup> édition, L. Hachette et C<sup>ie</sup> 1867, Paris, p. 244.
3. GOEDLEVEN, E., *L'Hôtel Errera. Résidence officielle du gouvernement flamand, Davidsfonds*, Louvain, 2003 et *Le Parlement de la Communauté française de Belgique*, La Renaissance du Livre, Tournai, 2003.
4. Sur les sculptures du parc Royal, voir DUQUENNE, X., *Le parc de Bruxelles*, CFC-Éditions, 1993, Bruxelles, p. 99-113 et LOIR, Ch., «L'art antique dans la rue! Le quartier Royal à Bruxelles au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles», in TSINGARIDA, A. et VERBANCK-PIÉRARD, A. (éds), *L'Antiquité au service de la modernité? La réception de l'Antiquité classique en Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle*, Le Livre Timperman, Bruxelles, 2008, p. 307-339.
5. VALCKE, S., «T.-F. Suys (1783-1861), architecte de la maison et des ateliers du peintre F.-J. Navez», in *Maisons d'hier et d'aujourd'hui*, 103 (1994), p. 41-47 et LOIR, Ch., *Bruxelles néoclassique: mutation d'un espace urbain 1775-1840*, CFC-Éditions, Bruxelles, 2009, p. 174, 197-199.
6. Bibliothèque royale, Manuscrits, II, 70 C, I, f<sup>o</sup> 276, lettre de Suys à Navez, 29 juin 1824.
7. *Ibidem*, f<sup>o</sup> 275, lettre de Suys à Navez, 21 juin 1824.
8. *Moniteur belge*, 3<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 51, 20 février 1835.
9. VERSLUYS, C.D., «Revue de Bruxelles», in *Journal belge de l'Architecture et de la Science des Constructions*, 1853, p. 7-8.
10. SAMUEL-GOHIN, V., «L'érection de l'église Sainte-Marie de Schaerbeek "dans le plus bel endroit de la capitale". Querelles et polémiques autour d'un symbole», in *Archives des Sciences sociales des Religions*, 165 (janvier-mars 2014), p. 23-45.

---

## Variations on a theme: rue Royale and Neoclassicism

---

Built at the end of the 18<sup>th</sup> century as part of the development of the Royal quarter, rue Royale marks the advent of Neoclassicism in Brussels. This style, inspired by Antiquity, was still dominant during the subsequent extensions to rue Royale, from place de Louvain to porte de Schaerbeek (1822), and then from the latter to place de la Reine (1828) on the territories of Schaerbeek and Saint-Josse-ten-Noode. During the second half of the 19<sup>th</sup> century, the construction of the place du Congrès, the building of a church on the place de la Reine, the reconstruction of a number of buildings as part of the general clean-up of the Notre-Dame-aux-Neiges quarter and the gradual, one-by-one modernisation of Neoclassic houses by private individuals went hand-in-hand with a wide diversification of the sources of artistic inspiration. The fruit of these different architectural and urban planning strata, rue Royale offers a varied sample of the architecture of historical styles from the end of the 18<sup>th</sup> century to the start of the 20<sup>th</sup> century.

Despite the diversity of styles, the urban space presents a remarkable homogeneity lent by a number of different elements that also play a part in the creation of its identity. The whole length of the thoroughfare, interspersed regularly by commemorative monuments, is dominated by prestigious residences. Even more so than the architecture, it is the urban planning characteristics of the thoroughfare that give it its overall unity. Though built in three successive phases on the territories of three different municipalities, rue Royale, by applying the rules of Neoclassic urban planning, presents an arrow-straight route of two kilometres on which every façade is perfectly aligned with its neighbour, making it the longest urban perspective in Brussels. Rue Royale is first and foremost an urban planning operation that structures an urban space which would, over the course of the whole 19<sup>th</sup> century, see itself blossom with a range of historical styles, from Neoclassicism to Eclecticism.

---

## COLOPHON

### COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basy, Stéphane Demeter,  
Paula Dumont, Murielle Leseque, Cecilia  
Paredes et Brigitte Vander Bruggen.

### RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

### RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont

### SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Murielle Leseque

### COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Paula Dumont et Julie Coppens

### COORDINATION DU DOSSIER

Paula Dumont

### AUTEURS / COLLABORATION RÉDACTIONNELLE

Werner Adriaenssens, Jean-Marc Basy,  
Guy Bovyn, Guy Conde-Reis,  
Thomas Coomans, Georges De Kinder,  
Jan De Maeyer, Paula Dumont, Claudine  
Houbart, Christophe Loir, Cristina Marchi,  
Leen Meganck, Benoît Mihail,  
Barbara Pecheur, Daniela N. Prina,  
Christophe Van Gerrewey,  
Brigitte Vander Bruggen,  
Eugène Warmenbol, Eva Weyns.

### TRADUCTION

Gitracom, Data Translations Int.

### RELECTURE

Martine Maillard et le comité de rédaction.

### GRAPHISME

The Crew Communication

### IMPRESSION

IPM Printing sa

### DIFFUSION ET GESTION DES ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,  
Brigitte Vander Bruggen.  
bpeb@sprb.brussels

### REMERCIEMENTS

Baumschlager Eberle, Ricardo Bofill,  
Grégory Creten, Martine De Maeseneer,  
Kevin De Vlieger, Jaspers-Eyers  
Architects, Marius Grootveld, Lucien Kroll,  
Francis Metzger, Jan Pollers, Claudia  
Schwind, Anne Somers.

### ÉDITEUR RESPONSABLE

Arlette Verkruyssen, directeur général  
de Bruxelles Développement urbain de la  
Région de Bruxelles-Capitale, CCN  
– rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.

Les articles sont publiés sous la  
responsabilité de leur auteur. Tout droit  
de reproduction, traduction et adaptation  
réservé.

### CONTACT

Direction des Monuments et Sites – Cellule  
Sensibilisation  
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.  
<http://www.monument.irisnet.be>  
[aatl.monuments@sprb.irisnet.be](mailto:aatl.monuments@sprb.irisnet.be)

### CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la  
recherche des ayants droit, les éventuels  
bénéficiaires n'ayant pas été contactés  
sont priés de se manifester auprès de  
la Direction des Monuments et Sites  
de la Région de Bruxelles-Capitale.

### LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAM – Archives d'Architecture Moderne  
ARB – Académie royale de Belgique  
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles  
CDBDU – Centre de Documentation de  
Bruxelles Développement urbain  
DMS – Direction des Monuments et Sites  
KBR – Bibliothèque royale de Belgique  
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor het  
Kunstpatrimonium / Institut royal du  
Patrimoine artistique  
KVS – Koninklijke Vlaamse Schouwburg  
MRAH – Musées Royaux d'Art et d'Histoire  
MVB – Musées de la Ville de Bruxelles  
SPRB – Service public régional de  
Bruxelles  
VUB – Vrije Universiteit Brussel

### ISSN

2034-578X

### DÉPÔT LÉGAL

D/2016/6860/013

Dit tijdschrift verschijnt ook  
in het Nederlands onder de titel  
« Erfgoed Brussel ».